



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-239

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

l'interdiction du stationnement et de la circulation,

rue Mermoz,

du 17 juin 2024 au 17 août 2024 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de rénovation de la chaussée, rue Mermoz à ISBERGUES (62330),

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA, rue Saint Hubert, 62330 GUARBEQUE, à compter du 17 juin 2024 jusqu'au 17 août 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement et la circulation seront interdits au droit des travaux susmentionnés situés rue Mermoz à ISBERGUES, du 17 juin 2024 jusqu'au 17 août 2024 inclus,

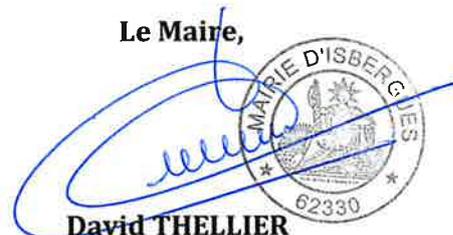
Article 2 : La signalisation et le balisage du chantier seront conformes aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise EUROVIA chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **10 JUIN 2024**

Le Maire,


David THELLIER

Publié le **11 JUIN 2024**